



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 9 novembre 2010 au 30 octobre
2012

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Instruction DOC-2010-08

Déclaration des positions courtes nettes à l'AMF

Version consultée

↓ [Télécharger la doctrine](#)

↓ [Télécharger l'aperçu complet de la doctrine](#)

Textes de référence

↘ [Article 223-37 du règlement général](#) [↗](#)



Annexes

↘ [Formulaire-type de déclaration des positions courtes nettes](#) [↓](#)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02